

ACCUEIL DE LOISIRS – AVRIL



Du 10 Avril au 21 avril de 14 heures à 17 heures

↳ L'accueil s'effectue dans la cour de l'école maternelle

Une garderie est mise en place de 13h30 à 14h00 et de 17h00 à 17h30



ACTIVITES:

Accueil animé,

Découverte des Mines de Lewarde avec M. et Mme GAILLETTE pour nos petits explorateurs,

Les plus grands seront appelés à devenir des apprentis Mineurs en explorant les galeries de Lewarde

Nos loulous auront pour mission d'explorer le zoo de Maubeuge afin d'y découvrir de nouvelle espèce et de devenir des aventuriers en herbe.

Grand jeu et activités concoctés par l'équipe d'animation

Animations sportives mises en place gracieusement par le conseil départemental :

Le planning sera fourni le 1er jour du centre par la direction.



INSCRIPTION

mercredi 22 mars de 14h à 17h

jeudi 23 mars de 9h à 12h

Pour des raisons administratives et d'organisation,
aucune inscription ne sera prise au-delà de ces dates



BON D'INSCRIPTION

Garderie : OUI NON

J'autorise mon enfant à être photographié et publié sur le site de la commune :
OUI NON

J'autorise mon enfant à être photographié et publié sur le BLOG alsh :
OUI NON

« Pour pouvoir avoir accès au blog merci de vous rapprocher du service jeunesse afin d'obtenir le code d'accès. » <http://alshmaing.toutmoncentre.fr>

Semaine 1 du 10 au 14 avril :

Lundi Mardi Mercredi Jeudi Vendredi

Semaine 2 du 17 au 21 avril :

Mardi Mercredi Jeudi Vendredi

Nom du responsable légal de l'enfant :

Nom et prénom de l'enfant :

Date de naissance :/...../..... Classe fréquentée :

Tel : E-mail:

Adresse : n°..... rue :

Code postal : Ville :

Signature du responsable légal

Participation des familles 2016-2017

Tarif ALSH

	ENFANTS DE 3 A 12 ANS		
	RESIDANT A MAING		
	1er enfant	2ème enfant	3ème enfant et plus
C.C.A.S.	3,22	2,35	2,3
REGIME GENERAL NON IMPOSABLE	3,55	2,72	2,66
REGIME GENERAL IMPOSABLE	4,1	3,61	3,1
	RESIDANT DANS UNE AUTRE COMMUNE		
REGIME GENERAL	7,5	7	6,4

Tarif exprimé en Euros par jour d'accueil

Tarif Garderie 2016-2017

Catégories	1er enfant	2ème enfant	3ème enfant et plus
CCAS	0,59	0,56	0,53
Régime non imposable	0,76	0,73	0,7
Régime imposable	0,82	0,8	0,75
EXTERIEUR	0,89		

Tarif appliqué en Euros pour une demi-heure d'accueil

VOUS DEVEZ VOUS MUNIR DE VOTRE FEUILLE D'IMPOSITION

Pour les personnes souhaitant bénéficier du régime non imposable, merci de vous munir d'un avis de non imposition.

Pour les personnes souhaitant bénéficier du régime CCAS, merci de vous munir d'une attestation du CCAS.



IPNS

Service Enfance - Jeunesse Ville de Maing



INFORMATIONS GENERALES

Ouverture de 14h00 à 17h00

Une garderie sera assurée de 13h30 à 14h00 et de 17h00 à 17h30.

L'autorisation diverse et la fiche sanitaire sont à remplir complètement et à rendre le 1er jour de l'accueil de loisirs à l'équipe d'animation.

